

pittoresque et historique. Des routes de plaisance pour les véhicules à moteur offriront une nouvelle conception de la promenade en voiture en invitant les automobilistes à quitter les autoroutes pour jouir du paysage de la campagne. Elles donneront également accès à des aires récréatives, des terrains de camping, des terrains de pique-nique, des sentiers de randonnée et d'excursion et, dans la mesure du possible, elles relieront des parcs et des lieux historiques importants.

Parc de la Gatineau. En plus des parcs nationaux susmentionnés, une aire récréative de 138 milles carrés, connue sous le nom de parc de la Gatineau, est située au nord des villes d'Ottawa et de Hull. Même si elle n'est pas désignée comme parc national, étant donné qu'elle fait partie de la région de la capitale nationale le gouvernement fédéral est actuellement en train de l'aménager; elle relève de la Commission de la capitale nationale. C'est une région naturelle offrant d'immenses possibilités et s'étendant sur une distance de 35 milles au nord de Hull. Vingt-cinq milles de routes panoramiques, des belvédères magnifiques, des lacs, des cours d'eau poissonneux, des plages, des terrains de pique-nique et de camping et des sentiers pour les excursionnistes et les amateurs de ski font de ce parc l'un des plus intéressants lieux de divertissement au Canada. Il accueille chaque année près de 1,8 million de visiteurs. On élabore actuellement un programme en vue de son aménagement futur.

1.4.2 Parcs provinciaux

Toutes les provinces ont aménagé des parcs sur leur territoire. Il s'agit dans certains cas des régions sauvages préservées afin que certains endroits du pays demeurent dans leur état naturel. Toutefois, la plupart ont moins d'envergure mais sont remarquables pour leur paysage exceptionnel; faciles d'accès, ce sont des terrains de divertissement qui sont ou seront un jour dotés de services de camping et de pique-nique.

Terre-Neuve. Au total, 3,109 milles carrés de régions sauvages, de réserves naturelles, de parcs et de plages publiques sont administrés par des organismes provinciaux. De cette superficie, 2,785 milles carrés sont divisés en deux régions sauvages administrées par la Division de la faune du ministère du Tourisme. Les 324 milles carrés restants sont des parcs publics aménagés et des réserves qui relèvent de la Division des parcs provinciaux du ministère du Tourisme. De cette superficie, 74 milles carrés sont répartis en 45 parcs provinciaux aménagés, deux milles carrés en plages publiques protégées et 248 milles carrés en 14 réserves constituées en parcs provinciaux. Ces parcs sont administrés en vue de la conservation du milieu naturel et se trouvent pour la plupart dans des régions sauvages, avec pour tout aménagement des terrains de pique-nique et de camping. Des règlements interdisent la chasse et d'autres formes d'exploitation des ressources, mais la pêche sportive est encouragée. Les parcs sont de plus en plus fréquentés, aussi bien le jour que la nuit.

Île-du-Prince-Édouard. Le réseau de parcs provinciaux de l'Île-du-Prince-Édouard comprend 39 régions groupant cinq catégories de parcs: réserves naturelles, parcs de conservation du milieu naturel, parcs récréatifs, haltes en bordure des routes et accès aux plages, et parcs historiques. Le réseau de parcs s'ajoute aux routes panoramiques qui traversent les régions côtières de la province.

Le parc Green est un parc historique situé dans un cadre au confluent des rivières Bedford et Trout. Il renferme un chantier de constructions navales comprenant la maison où habitait James Yeo, armateur du milieu du XIX^e siècle, un nouveau centre de présentation et un chantier naval en voie de restauration. Le parc Strathgartney, d'une superficie de 40 acres en bordure de la Transcanadienne entre Charlottetown et Borden est un excellent terrain de pique-nique et de camping offrant le charme de bosquets feuillus, de sources d'eau douce, ainsi qu'une magnifique vue sur la rivière West et ses environs. Le parc Lord Selkirk, d'une superficie de 30 acres, à Eldon, est un lieu d'intérêt historique où l'on trouve un vieux cimetière français et l'endroit où débarqua Lord Selkirk. Le parc et terrain de golf de Brudenell River, d'une superficie de 1,285 acres à Roseneath, offre une grande surface de terrains boisés et s'étend jusqu'au bord de la rivière Brudenell. Le parc Jacques-Cartier, d'une étendue de 23 acres à Kildare Beach, à quatre milles d'Alberton, présente aussi un intérêt historique puisque c'est là où Jacques Cartier débarqua pour la première fois dans l'île-du-Prince-Édouard. Le parc Cabot à Malpèque, ainsi nommé en l'honneur de Jean Cabot, s'étend sur 300 acres et renferme des plages sablonneuses et un musée intéressant. Il existe encore plusieurs autres petits parcs dont l'aménagement est, soit terminé, soit en cours d'achèvement. Le droit perçu